

QF 2013

REVENU FISCAL DE REFERENCE

+

ALLOCATIONS FAMILIALES

:

NOMBRE DE PARTS FISCALES

Allocations familiales : 2 enfants : 1542,84 € (par an)
3 enfants : 3519,60 € (par an)
4 enfants : 5496,24 € (par an)
Au delà : + 1976,76 € par an et par enfant

Conditions de ressources		
Tranches Quotient Familial	Tranches fiscales annuelles 2012	<u>Détermination de la tranche fiscale</u>
A	0 à 7200	Revenu fiscal de référence 2012 du ou des parents (voir sur avis d'imposition) + prestations des allocations familiales (voir ci-dessus) divisé par le nombre de parts fiscales
B	7201 à 12000	
C	12001 à 18000	
D	18001 et +	